

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Karyne Boucher

<https://www.cadre21.org/membres/da602f5114cf10430eece853>

Date d'obtention : 2022-10-24 14:53:34

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- 1- Qu'il est important de faire passer la trousse à tous les élèves impliqués, à part l'instigateur.
- 2- Uniquement les intervenants de l'école qui ont eu la formation ont le droit de faire la trousse.
- 3- Ne jamais regarder le contenu de l'appareil technologique (pornographie juvénile).
- 4- Sexto est uniquement utilisé dans les écoles secondaires.
- 5- Atelier sensibilisation sexto peut seulement être fait lorsqu'il s'agit de la première offense.
- 6- Remplir la grille d'évaluation afin d'évaluer la gravité et l'étendue de la situation.
- 7- Sexto est le résultat d'un travail de partenariat.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

M'assurer de faire la trousse validera que mes interventions seront uniformisées aux autres. Il me sera également plus facile de faire de la prévention auprès des élèves, car je connais maintenant les conséquences qu'ont ces gestes. De plus, je m'assurerai que mes interventions ont pour but d'éduquer et responsabiliser les adolescents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je prendrai soin de suivre chaque étape de la trousse Sexto en respectant tous les critères d'intervention. J'utiliserai les bons termes associés aux gestes posés. J'assurerai la confidentialité du dossier.